

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communauté de Communes des Lisières de l'Oise Commune de TRACY-LE-MONT

Enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Tracy-le-Mont et le déclassement du chemin communal dit « Chemin de Bitry »

Par arrêté n°2023URBA01 en date du 24 avril 2023, afin d'assurer une bonne information et participation du public, la Présidente de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de **révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Tracy-le-Mont**.

Par arrêté n° 2023-34 en date du 25 avril 2023, Madame le Maire de Tracy-le-Mont a prescrit l'ouverture d'une enquête publique commune en lien avec le **déclassement du chemin communal dit « Chemin de Bitry » situé au sein du projet du « mur du parc d'Offemont »**.

Une évaluation environnementale a été réalisée et l'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement est intégré au dossier d'enquête publique.

Cette enquête se déroulera pendant 32 jours consécutifs du :

Lundi 15 mai 2023 au Jeudi 15 juin à 19h00

Monsieur Patrick MOUNAIX, directeur de l'institut des métiers et de l'artisanat en retraite a été désigné **en qualité de Commissaire-Enquêteur** par Mme la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens.

Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquête publique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie de Tracy-Le-Mont et au siège de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise pendant toute la durée de l'enquête.

Le Commissaire enquêteur recevra le public en **Mairie de Tracy-le-Mont, 1 Rue de l'Eglise :**

- **Lundi 15 mai 2023 de 14h00 à 17h00**
- **Samedi 27 mai 2023 de 09h00 à 12h00**
- **Mardi 6 juin 2023 de 09h00 à 12h00**
- **Jeudi 15 juin 2023 de 16h00 à 19h00**

Le public pourra également consulter les pièces des dossiers sur le site internet de la commune : www.tracy-le-mont.org ou sur un poste informatique mis à disposition en Mairie de Tracy-le-Mont les jours de permanence du commissaire enquêteur. Chacun pourra prendre connaissance des dossiers de révision du Plan Local d'Urbanisme et du déclassement du chemin communal dit « Chemin de Bitry » et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur :

Mairie de Tracy-le-Mont
à l'attention de **Monsieur le Commissaire enquêteur**
1, Rue de l'Eglise
60170 Tracy-le-Mont

Ou par courriel : enquetepublique.tracylemont@orange.fr

Les courriers et courriels doivent arriver au plus tard **le jeudi 15 juin à 19h00, heure et clôture de l'enquête publique**.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un délai d'un an à compter de la réception par la Mairie des documents.

A l'issue de l'enquête publique, les projets de révision du Plan Local d'Urbanisme et de déclassement du chemin communal dit « Chemin de Bitry » éventuellement modifiés pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du Commissaire enquêteur seront soumis respectivement au Conseil Communautaire des Lisières de l'Oise et au Conseil Municipal de Tracy-le-Mont pour approbation via délibération.